

FICHE D'INFORMATION DES PATIENTES

COLPOSCOPIE

Votre médecin vous a prescrit **une colposcopie**.

Cette feuille d'information a pour but de répondre aux questions que vous vous posez. Elle n'est pas exhaustive. Dans tous les cas, n'hésitez pas à poser au médecin toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.

POURQUOI UNE COLPOSCOPIE ?

L'examen gynécologique et/ou le frottis et/ou le test HPV-HR ont suggéré la présence d'anomalie du col utérin qui nécessite un examen complémentaire appelé **colposcopie**.

Ces anomalies correspondent le plus souvent à des dysplasies ou des lésions intra-épithéliales qui sont une transformation des cellules du col de l'utérus induite par un virus appelé Human **Papilloma Virus (HPV)**.

Ces lésions ne sont **pas nécessairement graves**. Elles peuvent disparaître spontanément, persister ou s'aggraver. Dans ce dernier cas, elles peuvent aboutir à un cancer du col, si elles ne sont pas traitées au bout de plusieurs années.

QU'EST-CE QU'UNE COLPOSCOPIE ?

Les dysplasies ne donnent aucun symptôme et ne se voient pas à l'œil nu. Elles ne peuvent être visibles qu'en observant le col de l'utérus avec une loupe binoculaire (appelé colposcope) après l'application de deux colorants (acide acétique et lugol) : c'est la colposcopie.

COMMENT SE DERoule UNE COLPOSCOPIE ?

La colposcopie est un examen **indolore** qui **se déroule comme un examen gynécologique habituel**, la durée de l'examen étant seulement un peu **plus longue**.

La colposcopie **permet de repérer les lésions** et le cas échéant de pratiquer une ou des biopsies, prélèvement d'un petit fragment de tissu du col qui sera analysé par le laboratoire. Dans le cas d'un col strictement normal, aucune biopsie ne sera réalisée.

Le col de l'utérus n'est pas très sensible et la réalisation **d'une biopsie du col utérin n'est pas douloureuse** et ne nécessite pas la réalisation d'une anesthésie. En revanche elle provoque de petits saignements.

Les résultats de la colposcopie sont immédiats. Toutefois, si une biopsie a été réalisée, la conclusion définitive et la décision de traitement n'interviendront qu'après le résultat du laboratoire. C'est pour cela que le médecin vous communiquera secondairement ces résultats et la suite de la prise en charge.

N'oubliez pas que si le traitement d'une lésion devait intervenir, une fois celui-ci réalisé, **une surveillance régulière doit être effectuée selon un rythme et une durée qui vous seront précisés par le médecin**.

En pratique :

- La colposcopie se pratique en dehors d'une période de règle
- Pensez à vous munir d'une protection hygiénique pour l'après colposcopie car la biopsie peut provoquer de petits saignements.

Prise de **RDV spécifique COLPOSCOPIE** :

En ligne sur le site Doctolib

 secrétariat : 04 50 45 90 05